



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 19 novembre 2020 à 11 h 30, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet :

Diminuer la marge de recul latérale gauche de l'habitation unifamiliale jumelée projetée à 4 m au lieu de 6 m. Augmenter le coefficient d'occupation au sol maximal à 28% au lieu de 25%. Le tout tel que décrit au règlement de zonage numéro 644.

Identification du site concerné :

Rue des Cerisiers
Lots 3 674 409 et 3 674 410 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Dans l'éventualité que la prochaine séance du conseil municipal soit à huis clos, il sera possible de vous exprimer par écrit à l'adresse courriel municipalite@mont-carmel.org avant la séance du 19 novembre 2020.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 3 novembre 2020.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier